

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3125

10 décembre 2013

SOMMAIRE

3Nations S.A.	149999	Nokia Fund Holdings	149969
AF I S.C.Sp.	149989	Nolu S.A.	149987
Amicorp Holding S.à r.l.	149992	N & S S.C.I.	149986
AMS Luxembourg S.à r.l.	149992	Offenbach German Fixtures AREIII (Lu- xembourg) S.à r.l.	149988
Anavi S.A.	149996	Offenbach German Holdings AREIII (Lu- xembourg) S.à r.l.	149989
Angel PEC A1 S.à r.l.	149993	Pierres S.A.	149971
Angel PEC B1 S.à r.l.	149993	Polenergia Holding S.à r.l.	149988
Athena Meat Trading S.A.	149991	RecylInvest S.A.	150000
AV-Invest S.A.	150000	SCI Pepla	149986
BG Sicav	150000	SCI Pepla	149983
Biproperties S.A.	149999	Self B S.à r.l.	149986
Diamondhide S.A.	149993	SHCO 15 S.à r.l.	149985
Enterra Holding	149992	Shoba International SA	149984
La Quessine S.A.	149972	Shorinvest S.A.	149983
Linro Capital S.à r.l.	149996	Siguler Guff International Holdings S.à r.l.	149954
Loxilux S.à r.l.	149996	Sinefeld Holding S.A., SPF	149984
LSF7 Lux Investments VIII S.à r.l.	149994	SIPF II B S.à r.l.	149984
LSREF3 Heart LP S.à r.l.	149994	Snow 2012 S.A.	149985
M3 Credit SCSp	149989	SSC	149983
MHFP 2 S.à r.l.	149991	Sterna Marine S.A.	149984
MHFP 2 S.à r.l.	149986	Structured Alternative Invest	149972
MHFP 3 S.à r.l.	149990	SwiftStake Technologies S.A.	149985
MHFP 3 S.à r.l.	149991	Termita Hotels Group S.A.	149972
MIF Germany Four S.à r.l.	149990	VICI-LUX S.A.	149969
Momentum Investment Funds SICAV-SIF	149990	Villa Saporì S.à r.l.	149969
Monipoly Productions s.à r.l.	149990	Welfare Investment S.A.	149997
Monlegeac S.A.	149987	Welfare Investment S.A., SPF	149997
MSH Holdings S.à r.l.	149990	Whitewood TV City UK S.à r.l.	149983
Naco Holdings-1 S.à r.l.	149989	Xasteria Capital S.à r.l.	150000
Naco Holdings-2 S.à r.l.	149987	YK Luxembourg Holding S.à r.l.	149999
New York Life Investment Management Holdings International	149972	Zilat S.A.	149991
Next S.à r.l.	149988		
Nobels S.A.	149988		

Siguler Guff International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 181.152.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the eighteenth of October.

Before Us Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Siguler Guff Global, LP, a limited partnership having its registered address at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, the United States of America, registered with the Division of Corporations under number 2568609, here represented by Ms. Peggy Simon, private employee with professional address at 9, Rabatt, L-6475, Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on October 17, 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the company appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing company, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Chapter I. Form, Name, Registered Office, Object, Duration.

Art. 1. Form. There is formed a private limited liability company (hereafter the "Company"), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

The Company may at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

Art. 2. Object. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and any other securities, including without limitation bonds, debentures, certificates of deposit, trust units, any other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form, except for borrowing from the public. It may issue notes, bonds, debentures and any other kind of debt and/or equity securities, including but not limited to preferred equity certificates and warrants, whether convertible or not in all cases. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, further or relate to its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Name. The Company will have the name of "Siguler Guff International Holdings S.à r.l.".

Art. 5. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. Capital, Shares.

Art. 6. Subscribed Capital. The share capital is set at two hundred thousand U.S. Dollars (USD 200,000.-) represented by two hundred thousand (200,000) shares divided into:

- Twenty thousand (20,000) class A shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, all subscribed and fully paid-up;
- Twenty thousand (20,000) class B shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, all subscribed and fully paid-up;
- Twenty thousand (20,000) class C shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, all subscribed and fully paid-up;
- Twenty thousand (20,000) class D shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, all subscribed and fully paid-up;
- Twenty thousand (20,000) class E shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, all subscribed and fully paid-up;
- Twenty thousand (20,000) class F shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, all subscribed and fully paid-up;
- Twenty thousand (20,000) class G shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, all subscribed and fully paid-up;
- Twenty thousand (20,000) class H shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, all subscribed and fully paid-up;
- Twenty thousand (20,000) class I shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, all subscribed and fully paid-up; and
- Twenty thousand (20,000) class J shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

* "Class A Shares" means class A shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, in the share capital of the Company;

* "Class B Shares" means class B shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, in the share capital of the Company;

* "Class C Shares" means class C shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, in the share capital of the Company;

* "Class D Shares" means class D shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, in the share capital of the Company;

* "Class E Shares" means class E shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, in the share capital of the Company;

* "Class F Shares" means class F shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, in the share capital of the Company;

* "Class G Shares" means class G shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, in the share capital of the Company;

* "Class H Shares" means class H shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, in the share capital of the Company;

* "Class I Shares" means class I shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, in the share capital of the Company; and

* "Class J Shares" means class J shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, in the share capital of the Company.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal or par value, as the case may be, is transferred. At any time, the amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The capital may be increased, or decreased, in one or several times at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting voting with the quorum and majority rules set out by article 18 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

Art. 8. Shares. The terms used in this article 8 hereof, shall have the meaning set forth below:

Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the

requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP= net profits (including profits of the year and carried forward profits)

P= any freely distributable share premium and other freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of shares.

Each share entitles its owner to the rights as defined hereunder, and to one vote at the general meetings of the shareholders or the single partner, if applicable.

The shareholders may decide to declare and pay interim dividends in accordance with article 22 of the Articles on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established pursuant to the Law. The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

Any distribution made by the Company to the shareholders shall be made in accordance with the present article, each Share shall rank *pari passu* with every other Share and shall entitle its owner to equal rights to any distribution of dividends.

In the case of distribution of dividends by the Company, each Class of Shares in existence will be entitled to the following preferential dividend rights:

- Class A Shares are entitled to a preferred dividend amounting to 0.10% of the nominal value of a Share. The preferred dividend of Class A shares ranks senior to the preferred dividend of all the other Classes of Shares;

- Class B Shares are entitled to a preferred dividend amounting to 0.20% of the nominal value of a Share. The preferred dividend of Class B Shares ranks junior to the preferred dividend of Class A Shares and senior to the preferred dividend of Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares;

- Class C Shares are entitled to a preferred dividend amounting to 0.30% of the nominal value of a Share. The preferred dividend of Class C Shares ranks junior to the preferred dividend of Class A Shares and Class B Shares and senior to the preferred dividend of Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares;

- Class D Shares are entitled to a preferred dividend amounting to 0.40% of the nominal value of a Share. The preferred dividend of Class D Shares ranks junior to the preferred dividend of Class A Shares, Class B Shares and Class C Shares and senior to the preferred dividend of Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares;

- Class E Shares are entitled to a preferred dividend amounting to 0.50% of the nominal value of a Share. The preferred dividend of Class E Shares ranks junior to the preferred dividend of Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares and Class D Shares and senior to the preferred dividend of Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares;

- Class F Shares are entitled to a preferred dividend amounting to 0.60% of the nominal value of a Share. The preferred dividend of Class F Shares ranks junior to the preferred dividend of Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares and Class E Shares and senior to the preferred dividend of Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares;

- Class G Shares are entitled to a preferred dividend amounting to 0.70% of the nominal value of a Share. The preferred dividend of Class G Shares ranks junior to the preferred dividend of Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares and Class F Shares and senior to the preferred dividend of Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares;

- Class H Shares are entitled to a preferred dividend amounting to 0.80% of the nominal value of a Share. The preferred dividend of Class H Shares ranks junior to the preferred dividend of Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares and Class G Shares and senior to the preferred dividend of Class I Shares and Class J Shares;

- Class I Shares are entitled to a preferred dividend amounting to 0.90% of the nominal value of a Share. The preferred dividend of Class I Shares ranks junior to the preferred dividend of Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class

D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares and Class H Shares and senior to the preferred dividend of Class J Shares; and

- Class J Shares are entitled to a dividend amounting to all the remaining Available Amount. The dividend of Class J Shares ranks junior to the preferred dividend of all the other Classes of Shares.

Upon cancellation of the last Class of Shares in issue, the right to the remaining Available Amount shall be attributed to the last Class of Shares in issue.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders, it being understood that the share premium is not attached to any Class of Shares. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The single partner may transfer freely its shares when the Company is composed of a single partner. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital, in accordance with article 189 of the Law.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of shares such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order.

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of shares in the order provided for above, such class of shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the total cancellation amount, as defined below, as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of shares of the repurchased and cancelled class of shares shall receive from the Company an amount equal to the cancellation value per share for each share of the relevant class held by them and cancelled.

The cancellation value per share shall be calculated by dividing the total cancellation amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

The total cancellation amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The total cancellation amount for each of the outstanding classes of shares shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the total cancellation amount shall never be higher than such Available Amount.

Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class, the cancellation value per share will become due and payable by the Company.

Art. 9. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Chapter III. Manager(s)

Art. 10. Manager(s), Board of Managers. The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The members of the board might be split into two categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers".

The managers need not be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without legitimate cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders' holding a majority of votes.

Each manager will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number and the duration of their mandate.

Art. 11. Powers of the Manager(s). In dealing with third parties, the manager or the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provide that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers of the Company. In case the managers are split into two categories, the Company shall obligatorily be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

If the manager or the board of managers is temporarily unable to act, the Company's affairs may be managed by the sole shareholder or, in case the Company has several shareholders, by the shareholders acting under their joint signatures.

The manager or board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxyholders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 12. Day-to-day Management. The manager or the board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and will determine the manager's / agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the board of managers.

Art. 13. Meetings of the Board of Managers. The meetings of the board of managers are held within the Grand Duchy of Luxembourg.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among the/those managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

A manager may be represented by another member of the board of managers.

The meetings of the board of managers may be convened by any two managers by any means of communication including telephone or email, provided that it contains a clear indication of the agenda of the meeting. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

The board of managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. In case the managers are split into two categories, at least one Category A Manager and one Category B Manager shall be present or represented. Any decisions made by the board of managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Manager and of one Category B Manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

In case of a conflict of interest as defined in article 15 hereafter, the quorum requirement shall apply and for this purpose the conflicting status of the affected manager(s) is disregarded.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate and deliberate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members having participated.

A written decision, signed by all managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members of the board of managers.

Art. 14. Liability - Indemnification. The manager or the board of managers assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

The Company shall indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such manager or officer may be entitled.

Art. 15. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction conflicting with the interest of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of Shareholders.

Chapter IV. Shareholder(s)

Art. 16. General Meeting of Shareholders. If the Company is composed of one sole shareholder, the latter exercises the powers granted by Law to the general meeting of shareholders.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the board of managers to the shareholders by any means of communication. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one sole shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Law by the board of managers, failing which by the supervisory board, if it exists, failing which by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by any means of communication as his proxy another person who need not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the board of managers, which is final, circumstances of "force majeure" so require.

Art. 17. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted shareholders' meeting of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the manager or the board of managers by the Law or the Articles and subject to the object of the Company, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 18. Procedure, Vote. Any resolution whose purpose is to amend the present Articles or whose adoption is subject by virtue of these Articles or, as the case may be, the Law, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The general meeting shall adopt resolutions by a simple majority of votes cast, provided that the number of shares represented at the meeting represents at least one half of the share capital. Blank and mutilated ballots shall not be counted.

One vote is attached to each share.

Chapter V. Financial Year, Distribution of Profits.

Art. 19. Financial Year. The Company's accounting year starts on January 1st and ends on December 31st of each year.

Art. 20. Adoption of Financial Statements. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the manager or the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Appropriation of Profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatsoever, it has been broken into.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholders in accordance with the rules set forth in article 8 of the Articles.

However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 22. Interim Dividends. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- Interim accounts are established by the manager or the board of managers;
- These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
- The decision to pay interim dividends is taken by the manager or the board of managers;
- The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened and once five percent (5%) of the net profit of the current year has been allocated to the legal reserve.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 23. Dissolution, Liquidation. At the time of winding up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. Applicable Law

Art. 24. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31st, 2014.

Subscription - Payment

Thereupon, Siguler Guff Global, LP, prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe to the entirety of all the shares to be issued and to have them fully paid-up in the amount of two hundred thousand U.S. Dollars (USD 200,000.-) by:

- A contribution in cash in the amount of one hundred and ninety-eight thousand U.S. Dollars (USD 198,000.-), so that from now on the Corporation has at its free and entire disposal this amount, as has been certified to the undersigned notary.

- a contribution in kind consisting of one (1) share representing the entirety of the share capital of Siguler Guff International Advisers Ltd., a Cayman company having its registered address at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the General Registry of Cayman Islands under number MC-271389, which is hereby transferred to and accepted by the Company at the value of one thousand U.S. Dollars (USD 1,000.-) (the "First Contribution in Kind"). Proof of the First Contribution in Kind existence and value has been given to the undersigned notary by the following documents:

- * a declaration from Siguler Guff Global, LP, prenamed, dated October 17, 2013;and

- * a declaration from Siguler Guff International Advisers Ltd., prenamed, dated October 17, 2013.

- a contribution in kind consisting of one (1) share representing the entirety of the share capital of Siguler Guff International Advisers Pte. Ltd., a company governed by the laws of Singapore, having its registered address at 3 Anson Road #27-01 Springleaf Tower, Singapore 079909, Singapore, and registered with the Accounting and Corporate Regulatory Authority Singapore under number 201229829N, which is hereby transferred to and accepted by the Company at the value of one thousand U.S. Dollars (USD 1,000.-) (the "Second Contribution in Kind"). Proof of the Second Contribution in Kind existence and value has been given to the undersigned notary by the following documents:

- * a declaration from Siguler Guff Global, LP, prenamed, dated October 17, 2013;and

- * a declaration from Siguler Guff International Advisers Pte. Ltd., prenamed, dated October 17, 2013.

The First Contribution in Kind and the Second Contribution in Kind are collectively referred to as the "Contributions".

Effective implementation of the contributions

Siguler Guff Global, LP, prenamed, declared that:

- it is the sole full owner of the Contributions and possesses the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;

- all further formalities are in course in the country of residence of the entities whose shares are contributed, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder resolved to:

1. Determine the number of managers at four (4).

2. Appoint the following persons as Company's managers:

- *Category A Managers:*

- * Ms. Mary T. Liftin, born on October 31st, 1968, in Pennsylvania, the United States of America, having her professional address at 825 Third Avenue, 10th Floor, New York, NY 10022, the United States of America; and

- Mr. Kenneth J. Burns, born on April 5th, 1963, in New York, the United States of America, having his professional address at 825 Third Avenue, 10th Floor, New York, NY 10022, the United States of America.

- *Category B Managers:*

* Mr. Luc Sunnen, born on December 22nd, 1961 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having his professional address at 23, Rue des Bruyères, L-1274 Howald, Grand Duchy of Luxembourg; and

* Mr. Christophe Fender, born on July 10th, 1965 in Strasbourg, France, with professional address at 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald, Grand Duchy of Luxembourg.

The duration of the managers' mandate is unlimited.

3. Determine the address of the Company at 560A, rue de Neudorf, L-222 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing entity and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the appearing party, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-huit octobre

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Siguler Guff Global, LP, une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de l'Etat du Delaware, les Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, les États-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du «Division of Corporations» sous le numéro 2568609, ici représentée par Mme Peggy Simon, employée privée, avec adresse professionnelle au 9, Rabatt, L-6475, Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 octobre 2013.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Elle peut à toute époque comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.

Art. 2. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, incluant sans limitation, des obligations, tout instrument de dette, créances, certificats de dépôt, des unités de trust et en général toute valeur ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit à l'exception d'un emprunt public. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances incluant, sans limitation, l'émission de «PECS» et des «warrants», et ce convertibles ou non. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tout transfert de propriété mobilière ou immobilière, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société a comme dénomination «Siguler Guff International Holdings S.à r.l.».

Art. 5. Siège Social. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Chapitre II. Capital, Parts Sociales.

Art. 6. Capital Souscrit. Le capital social est fixé à deux cent mille dollars U.S. (USD 200.000,-) représenté par deux cent mille (200.000) parts sociales divisées de la manière suivante:

- Vingt mille (20.000) parts sociales de classe A d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;

- Vingt mille (20.000) parts sociales de classe B d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;

- Vingt mille (20.000) parts sociales de classe C d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;

- Vingt mille (20.000) parts sociales de classe D d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;

- Vingt mille (20.000) parts sociales de classe E d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;

- Vingt mille (20.000) parts sociales de classe F d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;

- Vingt mille (20.000) parts sociales de classe G d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;

- Vingt mille (20.000) parts sociales de classe H d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;

- Vingt mille (20.000) parts sociales de classe I d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées; et

- Vingt mille (20.000) parts sociales de classe J d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées;

* «Parts Sociales de Classe A» signifie les Parts Sociales de Classe A d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, dans le capital de la Société.

* «Parts Sociales de Classe B» signifie les Parts Sociales de Classe B d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, dans le capital de la Société.

* «Parts Sociales de Classe C» signifie les Parts Sociales de Classe C d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, dans le capital de la Société.

* «Parts Sociales de Classe D» signifie les Parts Sociales de Classe D d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, dans le capital de la Société.

* «Parts Sociales de Classe E» signifie les Parts Sociales de Classe E d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, dans le capital de la Société.

* «Parts Sociales de Classe F» signifie les Parts Sociales de Classe F d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, dans le capital de la Société.

* «Parts Sociales de Classe G» signifie les Parts Sociales de Classe G d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, dans le capital de la Société.

* «Parts Sociales de Classe H» signifie les Parts Sociales de Classe H d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, dans le capital de la Société.

* «Parts Sociales de Classe I» signifie les Parts Sociales de Classe I d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, dans le capital de la Société.

* «Parts Sociales de Classe J» signifie les Parts Sociales de Classe J d'une valeur nominale d'un dollar U.S. (USD 1,-) chacune, dans le capital de la Société.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale ou comptable seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Augmentation et Diminution du Capital Social. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Parts Sociales. Les notions reprises dans cet article 8 ont la signification suivante:

Montant Disponible signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) augmentés de (i) la prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables et (ii) selon les cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la classe de parts sociales annulée mais réduit de (i) toutes pertes (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes qui devront être placées en réserve (s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts, déterminées chaque fois sur base des Comptes Intérimaires afférents (pour éviter tout doute sans double calcul) de sorte que:

$$MD = (PN + P + RC) - (Pe + RL)$$

Où:

MD = Montant Disponible

PN = profits nets (incluant les profits de l'année et les profits reportés)

P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables

RC = montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la classe de parts Sociales devant être annulée

Pe = pertes (incluant les pertes reportées)

RL = sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernés.

Date des Comptes Intérimaires signifie la date qui n'étant pas inférieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la classe de parts sociales concernée.

Chaque part sociale confère à son propriétaire les droits définis ci-après et une voix à l'assemblée générale des associés ou à l'associé unique, le cas échéant.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes, en conformité avec l'article 22 des Statuts, sur la base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant par le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la Loi. Le solde peut être distribué aux associés par décision de l'assemblée générale des associés.

Toute distribution faite par la Société aux associés doit être réalisée conformément au présent article et, chaque Part Sociale est pari passu avec toute autre Part Sociale et doit conférer à son détenteur des droits égaux dans toute distribution de dividendes.

En cas de distribution de dividendes par la Société, chaque Classe de Parts Sociales existante pourra faire valoir son droit à un dividende préférentiel comme suit:

- les Parts Sociales de Classe A ont droit à un dividende préférentiel s'élevant à 0,10% de la valeur nominale d'une Part Sociale. Le dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe A a un rang supérieur au dividende préférentiel de toutes les autres Classes de Parts Sociales;

- les Parts Sociales de Classe B ont droit à un dividende préférentiel s'élevant à 0,20% de la valeur nominale d'une Part Sociale. Le dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe B a un rang inférieur au dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe A et supérieur au dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe C, des Parts Sociales de Classe D, des Parts Sociales de Classe E, des Parts Sociales de Classe F, des Parts Sociales de Classe G, des Parts Sociales de Classe H, des Parts Sociales de Classe I et des Parts Sociales de Classe J;

- les Parts Sociales de Classe C ont droit à un dividende préférentiel s'élevant à 0,30% de la valeur nominale d'une Part Sociale. Le dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe C a un rang inférieur au dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe A et des Parts Sociales de Classe B et supérieur au dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe D, des Parts Sociales de Classe E, des Parts Sociales de Classe F, des Parts Sociales de Classe G, des Parts Sociales de Classe H, des Parts Sociales de Classe I et des Parts Sociales de Classe J;

- les Parts Sociales de Classe D ont droit à un dividende préférentiel s'élevant à 0,40% de la valeur nominale d'une Part Sociale. Le dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe D a un rang inférieur au dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe A, des Parts Sociales de Classe B et des Parts Sociales de Classe C et supérieur au dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe E, des Parts Sociales de Classe F, des Parts Sociales de Classe G, des Parts Sociales de Classe H, des Parts Sociales de Classe I et des Parts Sociales de Classe J;

- les Parts Sociales de Classe E ont droit à un dividende préférentiel s'élevant à 0,50% de la valeur nominale d'une Part Sociale. Le dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe E a un rang inférieur au dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe A, des Parts Sociales de Classe B, des Parts Sociales de Classe C et des Parts Sociales de Classe D et supérieur au dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe F, des Parts Sociales de Classe G, des Parts Sociales de Classe H, des Parts Sociales de Classe I et des Parts Sociales de Classe J;

- les Parts Sociales de Classe F ont droit à un dividende préférentiel s'élevant à 0,60% de la valeur nominale d'une Part Sociale. Le dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe F a un rang inférieur au dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe A, des Parts Sociales de Classe B, des Parts Sociales de Classe C, des Parts Sociales de Classe D et des Parts Sociales de Classe E et supérieur au dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe G, des Parts Sociales de Classe H, des Parts Sociales de Classe I et des Parts Sociales de Classe J;

- les Parts Sociales de Classe G ont droit à un dividende préférentiel s'élevant à 0,70% de la valeur nominale d'une Part Sociale. Le dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe G a un rang inférieur au dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe A, des Parts Sociales de Classe B, des Parts Sociales de Classe C, des Parts Sociales de Classe D, des Parts Sociales de Classe E et des Parts Sociales de Classe F et supérieur au dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe H, des Parts Sociales de Classe I et des Parts Sociales de Classe J;

- les Parts Sociales de Classe H ont droit à un dividende préférentiel s'élevant à 0,80% de la valeur nominale d'une Part Sociale. Le dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe H a un rang inférieur au dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe A, des Parts Sociales de Classe B, des Parts Sociales de Classe C, des Parts Sociales de Classe D, des Parts Sociales de Classe E, des Parts Sociales de Classe F et des Parts Sociales de Classe G et supérieur au dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe I et des Parts Sociales de Classe J;

- les Parts Sociales de Classe I ont droit à un dividende préférentiel s'élevant à 0,90% de la valeur nominale d'une Part Sociale. Le dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe I a un rang inférieur au dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe A, des Parts Sociales de Classe B, des Parts Sociales de Classe C, des Parts Sociales de Classe D, des Parts Sociales de Classe E, des Parts Sociales de Classe F, des Parts Sociales de Classe G et des Parts Sociales de Classe H et supérieur au dividende préférentiel des Parts Sociales de Classe J; et

- les Parts Sociales de Classe J ont droit à un dividende s'élevant au Montant Disponible restant. Le dividende des Parts Sociales de Classe J a un rang inférieur au dividende préférentiel de toutes les autres Classes de Parts Sociales.

En cas d'annulation de la dernière Classe de Parts Sociales émise, le droit au Montant Disponible restant sera attribué à la dernière Classe de Parts Sociales alors émise.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés par une décision de l'assemblée générale des associés, étant entendu que la prime d'émission n'est attachée à aucune Classes de Parts Sociales. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant du compte prime d'émission à la réserve légale.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun désigné parmi eux ou pas.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un Associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre Associés, si la Société a plusieurs Associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des Associés représentant les trois quarts du capital social, en conformité avec l'article 189 de la Loi.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de parts sociales y compris par l'annulation de l'entièreté d'une ou de plusieurs classes de parts sociales par le rachat et l'annulation de toutes les parts sociales émises de cette/ces classe(s). En cas de rachats et d'annulations de classes de parts sociales de tels annulations et rachats de parts sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse.

Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une classe de parts sociales, une telle classe de parts sociales donne droit à ses détenteurs au pro rata de leurs détentions dans cette classe, au Montant Disponible (dans la limite cependant du montant total d'annulation, tel que défini ci-après, tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de parts sociales de la classe de parts sociales rachetées et annulées recevront de la Société un montant égal à la valeur d'annulation par part sociale pour chaque part sociale de la classe concernée détenue par eux et annulée.

La valeur d'annulation par part sociale sera calculée en divisant le montant total d'annulation par le nombre de parts sociales émises dans la classe de parts sociales devant être rachetée et annulée.

Le montant total d'annulation sera un montant déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale sur la base de Comptes Intérimaires concernés. Le montant total d'annulation pour chacune des classes restantes sera le Montant Disponible de la classe considérée au moment de l'annulation de la classe concernée sauf autrement décidé par l'assemblée générale des associés selon la procédure prévue pour une modification des Statuts à condition toutefois que le montant total d'annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

A compter du rachat et de l'annulation des parts sociales de la classe concernée, la valeur d'annulation par part sociale sera due et payable par la Société.

Art. 9. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un Associé. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Chapitre III. Gérant(s)

Art. 10. Gérants, Conseil de Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Les membres peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

Les gérants ne doivent pas être obligatoirement associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification légitime, par décision de l'associé unique ou des associés représentant une majorité des voix.

Chaque gérant sera nommé par l'associé unique ou les associés, selon le cas, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat.

Art. 11. Pouvoirs du/des Gérant(s). Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou le conseil de gérance a tout pouvoir pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tout acte et opération conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant ou du conseil de gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

Si le gérant ou le conseil de gérance est temporairement dans l'impossibilité d'agir, la Société pourra être gérée par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par les associés agissant conjointement.

Le gérant ou le conseil de gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient associés ou pas.

Art. 12. Gestion Journalière. Le gérant ou le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunérations (éventuelle) des gérants/mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doit être préalablement approuvé par le gérant ou le conseil de gérance.

Art. 13. Réunions du Conseil de Gérance. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au Grand-Duché de Luxembourg.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Un gérant peut en représenter un autre au conseil.

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par deux gérants par n'importe quel moyen de communication incluant le téléphone ou le courrier électronique, à condition qu'il contienne une indication claire de l'ordre du jour de la réunion. Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B devra être présent ou représenté.

Toute décision du conseil de gérance doit être prise à majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

En cas de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 15 ci-après, les exigences de quorum s'appliqueront et, à cet effet, il ne sera pas tenu compte de l'existence d'un tel conflit dans le chef du ou des gérants concernés pour la détermination du quorum.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par «conference call» ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant et délibérant au conseil puissent se comprendre mutuellement.

Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Art. 14. Responsabilité, Indemnisation. Le gérant ou le conseil de gérance ne contracte à raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par ui au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout gérant ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité de gérant ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un associé ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel gérant ou mandataire pourrait prétendre.

Art. 15. Conflit d'Intérêt. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, entrant en conflit avec les intérêts de la Société, il en avisera le conseil de gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

Chapitre IV. Associé(s)

Art. 16. Assemblée Générale des Associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le conseil de gérance aux associés par le biais de tout moyen de communication. Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation par le conseil de gérance, ou à défaut, par le conseil de surveillance, s'il existe, ou à défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par tout moyen de communication, un mandataire, lequel n'est pas obligatoirement associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil de gérance.

Art. 17. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au conseil de gérance en vertu de la Loi ou les Statuts et conformément à l'objet social de la Société, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 18. Procédure - Vote. Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la Loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des Statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

L'assemblée générale adoptera les décisions à la majorité simple des voix émises, à condition que le nombre des parts sociales représentées à l'assemblée représente au moins la moitié du capital social. Les votes blancs et les votes à bulletin secret ne devront pas être pris en compte.

Chaque action donne droit à une voix.

Chapitre V. Année Sociale, Répartition

Art. 19. Année Sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 20. Approbation des Comptes Annuels. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Les comptes annuels et le compte des profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 20. Approbation des Comptes Annuels. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Les comptes annuels et le compte des profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 21. Affectation des Résultats. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est à la disposition des associés.

Le surplus est distribué entre les associés conformément aux provisions établies par l'article 8 des Statuts. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la Loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaires le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 22. Dividendes Intérimaires. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

- Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance;
- Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice;
- Le gérant ou le conseil de gérance est seul compétent pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes;
- Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés et une fois que cinq pour cent (5 %) du profit net de l'année en cours a été attribué à la réserve légale.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation.

Art. 23. Dissolution, Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Chapitre VII. Loi Applicable.

Art. 24. Loi Applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Sur ce, Siguler Guff Global, LP, prénommée, par son mandataire, a déclaré souscrire à l'intégralité des parts sociales nouvellement émises et les libérer intégralement pour un montant de deux cent mille dollars U.S. (USD 200.000,-) par:

- un apport en numéraire pour un montant total de cent quatre-vingt-dix-huit mille dollars U.S. (USD 198.000,-) de sorte que la Société a dès maintenant à sa libre et entière disposition cette somme ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

- un apport en nature consistant en une (1) part sociale représentant l'intégralité du capital social de la société Siguler Guff International Advisers Ltd., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, enregistrée auprès du «General Registry Cayman Islands» sous le numéro MC-271389, qui est transférée et acceptée par la Société à la valeur de mille dollars U.S. (USD 1.000,-) (le «Premier Apport en Nature»). Preuve de l'existence et de la valeur du Premier Apport en Nature a été donnée au notaire soussigné par la production des documents suivants:

* une déclaration de Siguler Guff Global, LP, prénommée, en date du 17 octobre 2013; et

* une déclaration de Siguler Guff International Advisers Ltd., prénommée, en date du 17 octobre 2013.

- un apport en nature consistant en une (1) part sociale représentant l'intégralité du capital social de la société Siguler Guff International Advisers Pte. Ltd., une société à responsabilité limitée ayant son adresse au 3, Anson Road #27-01 Springleaf Tower, Singapour 079909, Singapour, enregistrée auprès de l'«Accounting and Corporate Regulatory Authority Singapore» sous le numéro 201229829N, qui est transférée et acceptée par la Société à la valeur de mille dollars U.S. (USD 1.000,-) (le «Deuxième Apport en Nature»). Preuve de l'existence et de la valeur du Deuxième Apport en Nature a été donnée au notaire soussigné par la production des documents suivants:

* une déclaration de Siguler Guff Global, LP, prénommée, en date du 17 octobre 2013; et

* une déclaration de Siguler Guff International Advisers Pte. Ltd., prénommée, en date du 17 octobre 2013.

Le Premier Apport en Nature et le Second Apport en Nature sont collectivement désignés par les «Apports».

Réalisation effective des apports

Siguler Guff Global, LP, prénommée, déclare que:

- elle est l'unique propriétaire des Apports contribués et possède les pouvoirs d'en disposer, ceux-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible; et

- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans les pays de résidence des Apports, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution ont été évalué à environ mille cinq cents Euros (EUR 1.500.-).

Décisions de l'associé unique

L'associé unique a décidé de:

1. Déterminer le nombre de gérants à quatre (4).

2. Nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:

- *Gérants de catégorie A:*

* Mlle Mary T. Liftin, née le 31 octobre 1968, en Pennsylvanie, les Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 825 Third Avenue, 10th Floor, New York, NY 10022, les Etats-Unis d'Amérique; et

* M. Kenneth J. Burns, né le 5 avril 1963, à New York, les Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 825 Third Avenue, 10th Floor, New York, NY 10022, les Etats-Unis d'Amérique.

- *Gérants de catégorie B:*

* M. Luc Sunnen, né le 22 décembre 1961 au Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 23, Rue des Bruyères, L-1274 Howald, Grand-Duché de Luxembourg; et

* M. Christophe Fender, né le 10 juillet 1965 à Strasbourg, France, ayant son adresse professionnelle au 23, Rue des Bruyères, L-1274 Howald, Grand-Duché de Luxembourg.

La durée du mandat des gérants est illimitée.

3. Déterminer l'adresse du siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 22 octobre 2013. Relation: ECH/2013/1952. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 24 octobre 2013.

Référence de publication: 2013150123/819.

(130182871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Villa Sapori S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8268 Bertrange, 1, Tossenbergr.
R.C.S. Luxembourg B 147.789.

Constatation de cession de parts sociales

Suite à une convention de cession de parts sociales sous-seing privé, signée par le cédant et le cessionnaire en date du 08/11/2013 et acceptée par le gérant unique au nom de la société, il résulte que le capital social de la société VILLA SAPORI S.à.r.l. est désormais réparti comme suit:

Monsieur Antonio PLANTONE, restaurateur, demeurant à L-8064 Bertrange, 4, Cité Millewee:

cent parts sociales	100
Total: CENT parts sociales	100

Luxembourg, le 08/11/2013.

Antonio PLANTONE

Les associés / Le gérant unique

Référence de publication: 2013157640/17.

(130193032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

VICI-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6582 Rosport, 6, rue de la Montagne.
R.C.S. Luxembourg B 130.111.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013157639/10.

(130193256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Nokia Fund Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.000.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 170.201.

In the year two thousand thirteen on the sixteenth day of October

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Flora Gibert, notary's clerk, with professional address in Luxembourg acting as the representative of the board of managers of Nokia Fund Holdings S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée having its registered office at 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 170201, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger on the 9th of July 2012 published in the Mémorial C number 2050 on 18 August 2012 (the "Company").

The appearing party has required the undersigned notary to enact the following:

1) Pursuant to article 5.1 of the articles of association of the Company (the "Articles"), the issued share capital of the Company is set at seventeen thousand United States Dollars (USD 17,000) represented by seventeen thousand shares (17,000) with a par value of one US dollar (USD 1.-) each, subscribed and fully paid-up.

2) Pursuant to article 5.3 of the Articles, the authorized share capital of the Company is set at two billion US dollars (USD 2,000,000,000.-) divided in two billion (2,000,000,000) shares, having a par value of one US dollar (USD 1.-) each.

Within the limits of the authorized capital set out in the above article, the board of managers is authorized and empowered to:

- realize any increase of the subscribed share capital within the limits of the authorized share capital in one or several successive tranches, by the issuance of new Shares, against payment in cash or in kind, by conversion of claims or convertible securities, upon the exercise of warrants or stock options, incorporation of (distributable) reserves of the Company or in any other manner;

- determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price within the limits set forth in the Law, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new Shares.

3) By resolutions dated October 14, 2013 (the "Resolutions"), the board of managers of the Company (the "Board of Managers") has resolved to increase the share capital of the Company by an amount of one million nine hundred eighty three thousand United States Dollars (USD 1,983,000) so as to raise it from its current amount of seventeen thousand United States Dollars (USD 17,000.-), divided into seventeen thousand shares (17,000), with a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each; to an amount of two million United States Dollars (USD 2,000,000), and to be divided into two million (2,000,000) shares, with a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

4) Still pursuant to the powers conferred to the Board of Managers, on terms of Article 5.3 of the Articles of Incorporation, the Board of Managers has allowed the subscription of the total new shares as follows:

one million nine hundred eighty three thousand (1,983,000) shares in favor of Nokia International Holdings for a total subscription price of one million nine hundred eighty three thousand United States Dollars (USD 1,983,000).

5) The one million nine hundred eighty three thousand (1,983,000) new shares have been entirely subscribed and fully paid up by contribution in cash in a banking account of the company, so that the amount of one million nine hundred eighty three thousand United States Dollars (USD 1,983,000) has been at the free disposal of the said company, as was certified to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for subscriptions and payments.

As a consequence of the increase of the share capital the subscribed share capital of the Company presently amounts to two million United States Dollars (USD 2,000,000), divided into two million (2,000,000) shares, with a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each

6) Therefore article 5.1 of the Articles is amended accordingly and now reads as follows:

' 5.1. The Company's subscribed share capital is set at two million United States Dollars (USD 2,000,000) represented by two million (2,000,000) shares in registered form, having a par value of one United States Dollars (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up.'

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at three thousands hundred Euro (EUR 3,000.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize le seize octobre

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Flora Gibert, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire du conseil de gérance de Nokia Fund Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170201, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 9 juillet 2012 publié au Mémorial C numéro 2050 du 18 août 2012 (la "Société"), dûment autorisée à cet effet conformément aux résolutions du conseil de gérance de la Société, en date du 15 Octobre, 2013.

Le comparant a requis le notaire instrumentant de prendre acte de ce qui suit:

1) Conformément à l'article 5.1 des statuts de la Société (les "Statuts"), le capital social de la Société est fixé à dix-sept mille dollars des Etats-Unis (USD 17.000,-) représenté par dix sept mille parts sociales (17.000).

2) Conformément à l'article 5.3 des Statuts, le capital autorisé de la Société est établi à deux milliards de dollars des Etats-Unis (USD 2.000.000.000,-) divisé en deux milliards (2.000.000.000) de parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de un dollar des Etats-Unis (USD 1,-).

Dans les limites du capital autorisé le conseil de gérance est autorisé et habilité à:

- réaliser toute augmentation du capital social souscrit dans les limites du capital autorisé en une ou plusieurs tranches successives, par l'émission de nouvelles Parts Sociales, contre paiement en numéraire ou en nature, par conversion de créances ou de titres convertibles, suivant exercice de warrants ou de stock-options, incorporation au capital de réserves (distribuables) de la Société ou de toute autre manière;

- déterminer la place et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix de l'émission dans les limites fixées par la Loi, les termes et les conditions de la souscription et du paiement des nouvelles Parts Sociales.

3) Par résolutions en date du 14 Octobre, 2013 (les «Résolutions») le conseil de gérance a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de un million neuf cent quatre vingt trois mille dollars des Etats-Unis (USD 1.983.000,-) pour le porter de son montant actuel de dix sept mille dollars des Etats-Unis (USD 17.000,-) représenté par dix sept mille

parts sociales d'une valeur nominale d'un dollars des Etats-Unis (USD 1,-) chacune, à deux millions dollars des Etats-Unis (USD 2.000.000,-) représenté par deux millions (2.000.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollars des Etats-Unis (USD 1,-) chacune,

4) En vertu des pouvoirs conférés au conseil de gérance par l'article 5.3 des statuts. Le conseil de gérance a autorisé la souscription de toutes les nouvelles parts sociales comme suit:

un million neuf cent quatre vingt trois mille (1.983.000) parts sociales en faveur de Nokia International Holdings pour un prix de souscription total de un million neuf cent quatre vingt trois mille dollars des Etats-Unis (USD 1.983.000,-)

5) Les un million neuf cent quatre vingt trois mille (1.983.000) nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites et libérées par des versements en numéraire au compte de la Société de sorte que la somme de un million neuf cent quatre vingt trois mille dollars des Etats-Unis (USD 1.983.000,-) a été mis à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

En conséquence le capital social est désormais fixé à deux millions de dollars des Etats-Unis (USD 2.000.000,-) représenté par deux millions (2.000.000,-) parts sociales. Il s'ensuit que l'article 5.1 des Statuts est modifié et doit être lu comme suit:

" **5.1.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à deux millions dollars des Etats-Unis (USD 2.000.000,-) représenté par deux millions (2.000.000) parts sociales sous forme nominatives, ayant une valeur nominale de un dollar des Etats-Unis (USD 1,-) chacune, souscrites et entièrement libérées."

Frais

Les frais, coûts, rémunération, et autres charges de quelque nature que ce soit, qui doivent être portés au compte de la Société par suite de cette augmentation de capital, sont estimés à trois mille Euros (EUR 3.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg à la date mentionnée au début de ce document.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de cette même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite à la personne comparante, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ladite personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F.GIBERT, J.ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 18 octobre 2013. Relation: LAC/201347440. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I.THILL.

Référence de publication: 2013149991/116.

(130183145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Pierres S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 50.619.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 8 novembre 2013

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur ROSSI Jacopo et Monsieur REGGIORI Robert sont renommés administrateurs.

Monsieur ROSSI Jacopo est renommé Président du Conseil.

Monsieur VEGAS-PIERONI Louis est renommé commissaire aux comptes.

Les nouveaux mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

Pour extrait sincère et conforme

PIERRES S.A.

Robert REGGIORI

Administrateur

Référence de publication: 2013158808/18.

(130194506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Termita Hotels Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 170.208.

—
Extrait de la décision prise par le conseil d'administration en date du 10 octobre 2013

Madame Valérie PECHON a été nommée comme présidente du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.

Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Termita Hotels Group S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013156960/14.

(130192246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Structured Alternative Invest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 56, rue de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 133.395.

—
Auszug aus der Gesellschafterversammlung der Structured Alternative Invest S.a r.l. vom: 28.Oktober 2013

Einzigiger Beschluss:

Herr Ulrich Binninger, geboren am 30.08.1966 in Trier (D), derzeit wohnhaft in 19, rue des Lilas, L-8035 Strassen wird mit sofortiger Wirkung als weiterer Geschäftsführer neben den eingesetzten Geschäftsführern bestellt.

Référence de publication: 2013156955/11.

(130191961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2013.

La Quessine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 105.972.

—
Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013156730/10.

(130192142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2013.

New York Life Investment Management Holdings International, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 181.459.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the eighteenth day of October.

Before the undersigned, Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

New York Life Investment Management Holdings LLC, a limited liability company incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 3139143,

here represented by Nina Tang, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "New York Life Investment Management Holdings International" (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

- 6.7. The Company may redeem its own shares, provided:
- (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
 - (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

II. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney (for the purpose of this clause a Proxyholder) in order to be represented at a Board meeting, it being understood that a manager may represent several managers but a meeting may not be quorate if only one (1) Proxyholder is present and all the other managers being represented.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' written resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1st) of January and ends on the thirty-first (31st) of December of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31st) of December 2014.

Subscription and payment

New York Life Investment Management Holdings LLC (Nylim Holdings), represented as stated above, subscribes for twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind consisting of twelve thousand five hundred (12,500) shares of one euro (EUR 1) each (the Shares), it holds in New York Life Investment Management Europe, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 180.524 and having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) (Nylim Europe), such Shares having an aggregate value of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500).

The ownership and value of the Shares contributed to the Company has been evidenced to the undersigned notary by a certificate issued by the management of Nylim Holdings, acknowledged and approved by the management of Nylim Europe, which states in essence that:

1. "Nylim Holdings is the sole owner of the Shares, representing 100% of the share capital of NYLIM Europe;
2. the Shares are fully paid-up;

3. Nylim Holdings is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;
 4. none of the Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares and none of the Shares are subject to any attachment;
 5. there exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Shares be transferred to him;
 6. according to applicable laws and the articles of association of Nylim Europe, the Shares are freely transferable;
 7. all formalities or transactions which, pursuant to the laws applicable to the Shares, are required for a transfer of the full ownership of the Shares to the Company, have been effected or will be effected forthwith and the Company shall, insofar as necessary, fully cooperate to effect the transfer;
 8. all corporate, regulatory and other approvals (if any) required in all relevant jurisdictions for or in connection with the contribution in kind of the Shares to the Company, have been obtained; and
 9. based on generally accepted accounting principles, the value of the Shares contributed to the Company is at least of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company."
- Such certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,500.-.

Resolutions of the Shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as managers of the Company until the earlier of the election and qualification of their successors, or their removal, death or the termination of their employment with New York Life Investment Management Holdings LLC or any other affiliate of the shareholder:
 - John Y. Kim, Chairman and Chief Executive Officer, New York Life Investment Management Holdings LLC, born on 24 September 1960 in Korea, with his professional address located at 51 Madison Avenue, New York, NY 10010, United States of America;
 - Yie-Hsin Hung, Senior Managing Director, New York Life Investment Management Holdings LLC, born on 12 August 1962 in Illinois, United States of America, with her professional address located at 51 Madison Avenue, New York, NY 10010, United States of America; and
 - Jay J. Giacco, Managing Director, New York Life Investment Management Holdings LLC, born on 26 August 1959 in Connecticut, United States of America, with his professional address located at 51 Madison Avenue, New York, NY 10010, United States of America.
2. The registered office of the Company is located at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

Whereof the present deed has been drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

After reading this deed, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-huit octobre.

Par-devant le soussigné Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

New York Life Investment Management Holdings LLC, une société à responsabilité limitée régie par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, dont le siège social se situe 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique, inscrite auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 3139143,

représentée par Nina Tang, avocat, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Après avoir été signée *ne varietur* par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, ladite procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est «New York Life Investment Management Holdings International» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

- (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
- (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut accorder une procuration à un autre gérant (pour les besoins de cette clause, un Mandataire) afin d'être représenté à une réunion du Conseil, étant entendu qu'un gérant peut représenter plusieurs gérants mais qu'une réunion n'atteindra pas le quorum requis si seulement un Mandataire est présent et que les autres gérants sont représentés.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature individuelle d'un gérant.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions écrites des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Les Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

Art. 12. Associé unique. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès- verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfiques - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le trente-et-un (31) décembre 2014.

Souscription et libération

New York Life Investment Management Holdings LLC (Nylim Holdings), représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en nature se composant de douze mille cinq cents (12,500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (les Parts) qu'elle détient dans le capital social de New York Life Investment Management Europe, une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social se situe 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 180.524 et disposant d'un capital de douze mille cinq cents euros (Nylim Europe), ces Parts ayant une valeur totale de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

La propriété et la valeur des Parts apportées à la Société a été prouvée au notaire instrumentant par un certificat émis par la gérance de Nylim Holdings et constaté et approuvé par la gérance de Nylim Europe qui indique en substance que:

1. «Nylim Holdings est le propriétaire des Parts, qui représentent 100% du capital social de Nylim Europe;
 2. les Parts sont entièrement libérées;
 3. Nylim Holdings est le seul ayant droit aux Parts et a le droit d'en disposer;
 4. aucune des Parts n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Parts et aucune des Parts n'est soumise à une servitude;
 5. il n'existe aucun droit de préemption, ni d'autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander qu'une ou plusieurs Parts lui soient cédées;
 6. en vertu du droit applicable et des statuts de Nylim Europe, les Parts sont librement cessibles;
 7. toutes les formalités ou transactions qui, en vertu des lois applicables aux Parts, sont nécessaires pour un transfert de la pleine propriété des Parts à la Société, ont été effectuées ou seront effectuées sans délai et la Société coopérera, dans la mesure du nécessaire, pour réaliser ce transfert;
 8. toutes les approbations sociales, réglementaires et autres approbations (s'il y a lieu) requises dans toutes les juridictions pour ou relatives à l'apport en nature des Parts à la Société ont été obtenues; et
 9. sur base des principes comptables généralement acceptés, la valeur des Parts apportées à la Société est d'au moins douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) et depuis la date de l'évaluation, aucun changement matériel qui aurait déprécié l'apport fait à la Société n'a eu lieu.»
- Ledit certificat et une copie du bilan, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour les formalités d'enregistrement.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1.500,-.

Résolutions de l'associé

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société jusqu'à la première des éventualités suivantes: l'élection et qualification de leurs successeurs, ou leur révocation, démission, décès, ou la fin de leur emploi chez New York Life Investment Management Holdings LLC ou toute autre affiliée de l'associé:

- John Y. Kim, Chairman and Chief Executive Officer, New York Life Investment Management Holdings LLC, né le 24 septembre 1960 en Corée, dont l'adresse professionnelle se situe 51 Madison Avenue, New York, NY 10010, Etats-Unis d'Amérique;

- Yie-Hsin Hung, Senior Managing Director, New York Life Investment Management Holdings LLC, née le 12 août 1962 en Illinois aux Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse professionnelle se situe 51 Madison Avenue, New York, NY 10010, Etats-Unis d'Amérique; et

- Jay J. Giacco, Managing Director, New York Life Investment Management Holdings LLC, né le 26 août au Connecticut aux Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse professionnelle se situe 51 Madison Avenue, New York, NY 10010, Etats-Unis d'Amérique.

2. Le siège social de la Société est établi au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête de la partie comparante que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après après lecture faite du présent acte, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: N. TANG et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 octobre 2013. Relation: LAC/2013/48647. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Référence de publication: 2013156788/557.

(130192217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Whitewood TV City UK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 6.072.200,00.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du Dix Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 170.084.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Référence de publication: 2013157034/11.

(130192387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2013.

SSC, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 129.916.

EXTRAIT

Les gérants de la société, à savoir, Messieurs Derry CROWLEY et Donal McCARTHY ont désormais l'adresse suivante:

- Building G, West Cork Technology Park, Clonakilty, Co. Cork, Irlande.

En outre, l'un des associés de la société, à savoir, CMC HOLDING SARL, a désormais l'adresse suivante:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Pour SSC

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2013158253/16.

(130193696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

SCI Pepla, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-8268 Bertrange, 1, Tossenbergr.
R.C.S. Luxembourg E 4.129.

Constatation de cession de parts sociales

Suite à une convention de cession de parts sociales sous-seing privé, signée par le cédant et le cessionnaire en date du 08/11/2013 et acceptée par le gérant unique au nom de la société, il résulte que le capital social de la société SCI Pepla est désormais réparti comme suit:

Monsieur Rita TRIVISANI, née le 04/01/1969 à Luxembourg, demeurant à L-8064 Bertrange, 4, Cité Millewee:	
cinquante parts sociales	50
Monsieur Antonio PLANTONE, restaurateur, demeurant à L-8064 Bertrange, 4, Cité Millewee:	
cinquante parts sociales	50
Total: CENT parts sociales	100

Luxembourg, le 08/11/2013.

Rita TRIVISANI / Antonio PLANTONE

Les associés

Antonio PLANTONE

Le gérant unique

Référence de publication: 2013158233/21.

(130193061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Shorinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 149.896.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société tenue sous seing privée le 10 octobre 2013 que M. Marc SCHMIT, chef-comptable, né le 13 mai 1959 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 231, Val

des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, a été nommé à la fonction d'administrateur de la Société en remplacement de M. Fernand HEIM, démissionnaire, avec effet immédiat. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

Il résulte, d'autre part, d'un autre procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de la même date que M. Marc SCHMIT a été nommé à la fonction de Vice-Président du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme
SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013158243/16.

(130193326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Shoba International SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 105.541.

—
EXTRAIT

Il résulte de la lettre datée du 11 novembre 2013 que Monsieur Eddy DÔME a démissionné avec effet immédiat de sa fonction d'administrateur de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Pour la Société
Un mandataire

Référence de publication: 2013158242/14.

(130193537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

SIPF II B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 142.050.

Par cette lettre, je vous informe de ma décision de démissionner de mes fonctions de gérance, à compter du 31 Octobre 2013.

Luxembourg, le 23 Octobre 2013.

Ewoud Adrian Boekhout.

Référence de publication: 2013158245/10.

(130193210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Sterna Marine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 153.297.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Pour copie conforme
Pour la société
Maître Carlo WERSANDT
Notaire

Référence de publication: 2013158258/14.

(130193758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Sinefeld Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 98.067.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 8 novembre 2013.

Résolution:

L'Assemblée décide, avec effet immédiat, de transférer le siège social de la Société du 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

L'Assemblée décide de révoquer, avec effet immédiat, le mandat des administrateurs Mr. Andrea Carini et Mme Hélène Mercier.

L'Assemblée qui n'a pas nommé un nouvel administrateur suite à la démission de Monsieur Pupino, publié au Mémorial C N° 348 du 13 février 2013, décide de nommer comme nouveaux administrateurs:

- Monsieur Patrick Haller, employé privé, demeurant professionnellement au 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, administrateur;

- Madame Audrey Petrini, employée privée, demeurant professionnellement au 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, administrateur;

- Monsieur Denis Callonego, employé privé, demeurant professionnellement au 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, administrateur.

Les mandats des nouveaux administrateurs arriveront à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SINEFELD HOLDING S.A., SPF

Signatures

Référence de publication: 2013158244/26.

(130193821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Snow 2012 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 173.738.

—
Extrait du Procès-verbal du conseil d'administration, tenu à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2013

Le conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société au 37, Val Saint André, L-1128 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Karl LOUARN

Administrateur

Référence de publication: 2013158246/12.

(130193205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

SwiftStake Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 151.864.

—
EXTRAIT

Par résolution écrite du conseil d'administration en date du 31 octobre 2013, le conseil d'administration a décidé d'adopter la résolution suivante:

- le siège social de la société a été transféré de 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg à 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2013158229/16.

(130193592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

SHCO 15 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1950 Luxembourg, 14, rue Auguste Lumière.

R.C.S. Luxembourg B 149.529.

—
Monsieur Laurent FISCH a cédé en date du 2 octobre 2013 ses 6.250 (six mille deux cent cinquante) parts sociales à Monsieur Paulo LOPES DA SILVA, né le 15 juin 1973, demeurant professionnellement à L-2016 Luxembourg, 8, rue Sainte-Zithe.

Le capital de la Société est réparti comme suit:

Par Monsieur Michel MOLITOR: 6.250 (six mille deux cent cinquante parts sociales)
 Par Monsieur Paulo LOPES DA SILVA: 6.250 (six mille deux cent cinquante parts sociales)
 Total: 12.500 (douze mille cinq cent parts sociales)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Référence de publication: 2013158241/16.

(130193805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Self B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 96.366.

Par cette lettre, je vous informe de ma décision de démissionner de mes fonctions de gérance, à compter du 31 Octobre 2013.

Luxembourg, le 23 Octobre 2013.

Ewoud Adrian Boekhout.

Référence de publication: 2013158238/10.

(130193212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

SCI Pepla, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-8268 Bertrange, 1, Tossenbergr.

R.C.S. Luxembourg E 4.129.

Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11/11/2013

Les associés de la société SCI Pepla ont décidé, en date du 11/11/2013, de prendre les résolutions suivantes:

Les associés décident d'accepter la démission de:

- Madame Anna-Maria PETRUZZI, employée privée, demeurant à L-2155 Luxembourg, 154, Muehlenweg de son poste de gérante avec effet immédiat.

Par conséquent, Monsieur Antonio PLANTONE, restaurateur, demeurant à L-8064 Bertrange, 4, Cité Millewee, demeure le gérant unique de la société.

La société est engagée par la seule signature du gérant unique.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 11/11/2013.

Référence de publication: 2013158234/17.

(130193061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2013.

MHFP 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.817.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Oana Millich

Mandataire

Référence de publication: 2013158706/11.

(130194635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

N & S S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-6170 Godbrange, 7, Ennert der Haerdchen.

R.C.S. Luxembourg E 153.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire-modification des statuts du 8 novembre 2013

Se sont réunis les associés de la société civile immobilière «N & S S.C.I.», ayant son siège social à L-6170 Godbrange, 7, Ennert der Haerdchen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section E sous le numéro 153, ci-dessus prénommée:

1.- Monsieur Ali SI-ABDERRAHMANE, ingénieur chef de projet, né à Ait-Aliouharzoune-Tizi-Ouzou (Algérie), le 21 octobre 1954; et son épouse

2.- Madame Maryse PUNDEL, professeur, née à Luxembourg, le 21 avril 1957, demeurant ensemble à L-6170 Godbrange, 7, Ennert der Haerdchen;

3.- Monsieur Samy SI-ABDERRAHMANE, étudiant, né le 8 mars 1992 à Luxembourg, demeurant à L-6170 Godbrange, 7, Ennert der Haerdchen;

4.- Madame Nora SI ABDERRAHMANE, fonctionnaire stagiaire, née à Luxembourg, le 17 février 1988, demeurant à L-6170 Godbrange, 7, Enner der Haerdchen. Que les associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de modifier l'article 6 des statuts, afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (2.500.- EUR), divisé en CENT (100) parts sociales de VINGT-CINQ EUROS (25.- EUR) chacune et souscrites comme suit:

1.- Madame Maryse PUNDEL, professeur, née à Luxembourg, le 21 avril 1957, demeurant ensemble à L-6170 Godbrange, 7, Ennert der Haerdchen, cinquante parts sociales	50
2.- Monsieur Samy SI-ABDERRAHMANE, étudiant, né le 8 mars 1992 à Luxembourg, demeurant à L-6170 Godbrange, 7, Ennert der Haerdchen, vingt-cinq parts sociales	25
3.- Madame Nora SI ABDERRAHMANE, fonctionnaire stagiaire, née à Luxembourg, le 17 février 1988, demeurant à L-6170 Godbrange, 7, Enner der Haerdchen, vingt-cinq parts sociales	25
Total: cent parts sociales,	100."

Deuxième résolution

Les associés confirment le mandat de Monsieur Ali SI-ABDERRAHMANE, prénommé, en tant que Gérant non rémunéré, et de Madame Maryse PUNDEL, prénommée, en tant que Gérante, pour une durée indéterminée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close.

Signé: Ali SI-ABDERRAHMANE, Maryse PUNDEL, Samy SI-ABDERRAHMANE, Nora SI ABDERRAHMANE.

Référence de publication: 2013158718/35.

(130194625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Monlegeac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 97.464.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158712/9.

(130194879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Naco Holdings-2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 166.434.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 Novembre 2013.

Référence de publication: 2013158720/10.

(130194762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Nolu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 155.317.

RECTIFICATIF

Le bilan rectificatif 2011 (rectificatif du dépôt du bilan 2011 déposé le 26/03/2013 n° L130048944) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) SA
Boîte Postale 1307
L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013158732/15.

(130194231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Nobels S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 101.739.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOBELS SA
Société Anonyme

Référence de publication: 2013158731/11.

(130194336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Next S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.032.000,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 62.332.

EXTRAIT

Il résulte de la lettre datée du 11 novembre 2013 que Monsieur Eddy DÔME a démissionné avec effet immédiat de sa fonction de gérant de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013158729/15.

(130194645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Polenergia Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 100.856.

Extrait de la décision prise par les associées en date du 22 octobre 2013

M. Dariusz MIODUSKI a démissionné de son mandat de gérant de catégorie A.

Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour Polenergia Holding S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013158767/13.

(130194303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Offenbach German Fixtures AREIII (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 169.514.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 5 novembre 2013

1. Monsieur Micheal A DAL BELLO a démissionné de son mandat de gérant de classe A.

2. Monsieur Michael FITZGERALD, administrateur de sociétés, né à Ottawa (Canada), le 24 mai 1954, demeurant professionnellement à T5J 2B3 Edmonton, AB, Canada, 110010830, Jasper Avenue, a été nommé comme gérant de classe A pour une durée indéterminée.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Offenbach German Fixtures AREIII (Luxembourg) S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013158735/16.

(130194666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Offenbach German Holdings AREIII (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 169.515.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 5 novembre 2013

1. Monsieur Micheal A DAL BELLO a démissionné de son mandat de gérant de classe A.

2. Monsieur Michael FITZGERALD, administrateur de sociétés, né à Ottawa (Canada), le 24 mai 1954, demeurant professionnellement à T5J 2B3 Edmonton, AB, Canada, 110010830, Jasper Avenue, a été nommé comme gérant de classe A pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Offenbach German Holdings AREIII (Luxembourg) S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013158736/16.

(130194673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

**AF I S.C.Sp., Société en Commandite spéciale,
(anc. M3 Credit SCSp).**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 180.937.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prise en date du 4 novembre 2013 par AF I General Partner S.à r.l. en sa qualité d'associé commandité, que la Société, M3 Credit S.C.Sp, une société en commandite spéciale, constituée par acte sous seing privé en date du 17 septembre 2013 pour une durée illimitée, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 180937, a changé de nom.

Sa nouvelle dénomination est la suivante: AF I S.C.Sp.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 novembre 2013.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2013158717/22.

(130194566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Naco Holdings-1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 166.651.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 Novembre 2013.

Référence de publication: 2013158719/10.

(130194747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

MSH Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 165.399.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 Novembre 2013.

Référence de publication: 2013158716/10.

(130194740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Monipoly Productions s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4106 Esch-sur-Alzette, 4, rue de l'Eglise.
R.C.S. Luxembourg B 35.156.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013158711/10.

(130194339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Momentum Investment Funds SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 99.640.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158710/10.

(130194103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

MIF Germany Four S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.
R.C.S. Luxembourg B 130.485.

Par résolutions signées en date du 25 juin 2013, l'associé unique a pris la décision de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé de PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Référence de publication: 2013158709/14.

(130194223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

MHFP 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 127.826.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Oana Millich
Mandataire

Référence de publication: 2013158707/11.

(130194636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

MHFP 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.826.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Oana Millich
Mandataire

Référence de publication: 2013158708/11.

(130194637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

MHFP 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.817.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Oana Millich
Mandataire

Référence de publication: 2013158705/11.

(130194634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Zilat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 167.779.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 19 septembre 2013.

L'assemblée générale des actionnaires décide d'accepter la démission de Monsieur DE AZEVEDO MIRANDA Norberto et Monsieur LAGONA Marco en tant qu'administrateurs de la société.

L'assemblée générale décide de nommer le conseil d'administration suivant pour la période expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

- Madame VELLA Franca, née le 27.12.1973 à Charleroi (Belgique), domiciliée au 9 Rue Napoléon 1^{er}, F-57390 Audun-le-Tiche, (France); Administrateur

- Monsieur CAGIOULIS Olivier, né le 14.03.1974 à Montignies-sur-Sambre (Belgique), domicilié professionnellement au 9-11 Rue Louvigny, L- 1946 Luxembourg; Administrateur

- Monsieur JAFFAR-BANDJEE Altaf, né le 02.01.1979 à Toulouse (France), domicilié au 17D Rue des Frères, F-57100 Thionville (France); Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ZILAT S.A.
Société Anonyme

Référence de publication: 2013158978/21.

(130194204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Athena Meat Trading S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 120.107.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 14 Novembre 2013, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré dissoute et ordonné la liquidation de la société anonyme, ATHENA MEAT TRADING S.A., dont le siège social à L-1510 Luxembourg, 38, Avenue de la Faïencerie a été dénoncé en date du 20 décembre 2010.

Luxembourg, le 15 Novembre 2013.

Pour extrait conforme
Maître Yusuf MEYNIUGLU
Le Liquidateur

Référence de publication: 2013159006/15.

(130194783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Enterra Holding, Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 120.831.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 14 Novembre 2013, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré dissoute et ordonné la liquidation de la société à responsabilité limitée, ENTERRA HOLDING, dont le siège social à L-2134 Luxembourg, 58, Rue Charles Martel, a été dénoncé en date du 12 mai 2010.

Luxembourg, le 15 Novembre 2013.

Pour extrait conforme
Maître Yusuf MEYNIUGLU
Le Liquidateur

Référence de publication: 2013159011/15.

(130194780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

AMS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4645 Nieder Korn, 145, route de Pétange.

R.C.S. Luxembourg B 83.366.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER
Notaire

Référence de publication: 2013159003/11.

(130194823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Amicorp Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 111.864.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 Novembre 2013.

Pour Amicorp Holding S.à r.l.
Représenté par Matthijs Bogers
Gérant

Référence de publication: 2013159041/13.

(130195373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Angel PEC B1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 114.267.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

La liquidation de la Société décidée par les actionnaires suivant acte du 18 mars 2013 de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, a été clôturée suivant décision sous seing privé des actionnaires de la Société en date du 6 novembre 2013.

Les livres et documents sociaux de la Société seront conservés pour une période de cinq années au siège social au 1-3, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013158999/18.

(130195140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Angel PEC A1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 114.268.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

La liquidation de la Société décidée par les actionnaires suivant acte du 18 mars 2013 de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, a été clôturée suivant décision sous seing privé des actionnaires de la Société en date du 6 novembre 2013.

Les livres et documents sociaux de la Société seront conservés pour une période de cinq années au siège social au 1-3, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013158998/18.

(130195139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Diamondhide S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 103.909.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 18 novembre 2013 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Jean-Yves Nicolas
- Nicole Thommes
- Andrea Dany
- Marc Koeune

Le commissaire aux comptes est Cederlux-Services S.à R.L.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2019.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013159237/18.

(130195941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

**LSREF3 Heart LP S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LSF7 Lux Investments VIII S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 175.477.

In the year two thousand and thirteen, on the seventh day of November,
Before the undersigned, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

Mr. Gianpiero Saggi, private employee, professionally residing in Luxembourg,

acting as the authorized attorney of Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B91796 (the Sole Shareholder),

being the holder of all the 100 (one hundred) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, representing 100% (one hundred per cent) of the share capital of LSF7 Lux Investments VIII S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 175477 (the Company),

by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

1. that the Sole Shareholder represents all of the issued and subscribed capital of the Company, which is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro), represented by 100 (one hundred) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each;
2. that the purpose of the resolutions is the following:
 - (i) to waive the convening notice of the general meeting; and
 - (ii) to change of the Company's name and subsequently amend article 4 of the Company's articles of association.
3. After due consideration of the above, the Sole Shareholder resolves to adopt the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented, the Sole Shareholder waives any convening notice requirements of the present general meeting, declaring having full knowledge of the purpose of the resolutions to be adopted, which have been communicated to it in advance.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to (i) change the Company's name into "LSREF3 Heart LP S.a r.l." and subsequently (ii) amend article 4 of the Company's articles of association so that article 4 shall henceforth be read as follows in its English version:

" **Art. 4.** The Company will have the name of "LSREF3 Heart LP S.a r.l.".

Statement - Costs

The notary executing this deed confirms that these articles of association comply with the provisions of article 27 of the Companies Act 1915.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company, as a result of the present deed is approximately evaluated at EUR 1.200.- (one thousand two hundred euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the Sole Shareholder, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same person and in case of divergences between English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the Sole Shareholder, known to the notary by her surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le sept novembre,

Par devant Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU

M. Gianpiero Saddi, employée, résidant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de représentant de Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91796 (l'Associé Unique),

étant le détenteur de toutes les 100 (cent) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, représentant 100% (cent pourcent) du capital social de LSF7 Lux Investments VIII S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 175477 (la Société),

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte notarié pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qui suit:

1. que l'Associé Unique représente tout le capital émis et souscrit, qui est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 100 (cent) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,-(cent vingt-cinq euros) chacune;

2. que l'objet des résolutions est le suivant:

(i) renonciation aux formalités de convocation de l'assemblée générale

(ii) changement du nom de la Société et en conséquence, modifier l'article 4 des statuts de la Société pour y refléter le changement de nom de la Société;

3. Après avoir consciencieusement revu ce qui précède, l'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée, l'Associé Unique décide de renoncer à toutes formalités de convocation de l'assemblée générale et déclare avoir pleine connaissance de l'objectif des résolutions à prendre, qui lui ont été communiquées en avance.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de (i) changer le nom de la Société en «LSREF3 Heart LP S.à r.l.» et en conséquence, (ii) modifier l'article 4 des statuts de la Société, de sorte que cet article aura désormais la teneur suivante dans la version française des statuts:

" **Art. 4.** La société est dénommée "LSREF3 Heart LP S.à r.l.".

Évaluation des frais

Le notaire soussigné confirme que ces statuts sont conformes aux dispositions de l'article 27 de la Loi de 1915.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à approximativement EUR 1.200,- (mille deux cents euros).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que l'Associé Unique a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Le document ayant été lu au mandataire de l'Associé Unique, connue du notaire par ses, nom, prénom, état civil et résidence, ladite personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 novembre 2013. LAC/2013/51009. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2013.

Référence de publication: 2013158659/108.

(130194081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Loxilux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 33.000,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 117.150.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 12 novembre 2013:

1) que le siège social de la Société est transféré de L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue, avec effet à compter du 12 novembre 2013,

2) que l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Dominique RANSQUIN et de Monsieur Philippe RICHELLE de leurs fonctions de gérants avec effet au 26 juillet 2013.

3) que l'associé unique a décidé de nommer, avec effet à compter du 12 novembre 2013 et pour une durée indéterminée, (i) Monsieur Christophe ANTINORI, né le 8 septembre 1971 à Woippy (France), demeurant professionnellement à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue, et (ii) Monsieur Xavier FABRY, né le 2 août 1977 à Metz (France), demeurant professionnellement à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue, en tant que nouveaux gérants, en remplacement des gérants démissionnaires.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013158658/20.

(130194273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Linro Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 123.346.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 20 décembre 2012

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Linro Capital S.à r.l. a pris les résolutions suivantes:

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société Linro Capital S.à r.l., en liquidation, a définitivement cessé d'exister. Ces livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans suivant la liquidation au siège social de Parfinindus S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158656/15.

(130194270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Anavi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 63.920.

—
Extrait du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale du 15 novembre 2013

L'an deux mille treize, le 15 novembre,

L'assemblée générale décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société du L-1621 Luxembourg, 3, rue des Genêts au L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl à partir du 15 novembre 2013.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de porter le nombre d'administrateurs à quatre, et le nombre d'administrateurs délégués à deux

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer à la fonction d'administrateur à partir de ce jour et pour une durée indéterminée, le sieur Vahid CUCOVIC, né le 02 juin 1965 à Pec (Serbie), et demeurant à L-4734 Pétange, 19 avenue de la Gare, lequel accepte le mandat

L'assemblée décide également de nommer l'administrateur Vahid CUCOVIC préqualifié, à la fonction d'administrateur délégué à partir de ce jour et pour une durée indéterminée, lequel accepte le mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159004/19.

(130194978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

**Welfare Investment S.A., Société Anonyme Soparfi,
(anc. Welfare Investment S.A., SPF).**

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 59.277.

L'an deux mille treize, le vingt-deuxième jour du mois d'octobre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'"Assemblée") de la société anonyme, qualifiée comme société de gestion de patrimoine familial, "WELFARE INVESTMENT S.A., SPF", établie et ayant son siège social à L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 59277 (la "Société"), constituée originellement sous la dénomination sociale de "WELFARE INVESTMENT S.A.", suivant acte reçu par Maître Frank MOLITOR, alors notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 26 mai 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 451 du 19 août 1997,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Frank MOLITOR en date du 11 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 198 du 1^{er} avril 1997,

et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster:

- en date du 26 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 934 du 29 octobre 2001, contenant notamment le changement de la dénomination en "WELFARE INVESTMENT HOLDING S.A.";

- en date du 17 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2825 du 6 décembre 2007, contenant notamment la transformation de la Société en société de gestion de patrimoine familial ("SPF") conformément aux dispositions légales de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF") et l'adoption par la Société de la dénomination actuelle.

L'Assemblée est présidée par Madame Monique GOERES, employée, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

La Présidente désigne comme secrétaire et l'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian DOSTERT, employé, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Abandon, avec effet immédiat, du régime fiscal sur les sociétés anonymes régies par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF") et transformation de la Société en société de participation financière pleinement imposable ("SOPARFI");

2. Modification subséquente de l'objet social afin de donner à l'article 3 des statuts la teneur suivante:

" **Art. 3.** La Société pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit.

Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société peut s'intéresser par toutes voies de droit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés, ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui serait de nature à favoriser le développement de son entreprise. Cette énumération est énonciative et non limitative et doit être interprétée dans son acception la plus large.

La Société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, à son objet social."

3. Changement de la dénomination sociale en “WELFARE INVESTMENT S.A.” et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts;

4. Modification des articles 5 et 19 des statuts,

5. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées ne varient par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide:

- d'abandonner, avec effet immédiat, le régime fiscal sur les sociétés anonymes régies par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial (“SPF”);
- de transformer la Société en société de participation financière pleinement imposable (“SOPARFI”); et
- de modifier subséquemment l'objet social et d'adopter en conséquence pour l'article 3 des statuts la teneur comme ci-avant reproduite dans l'ordre du jour sous le point 2).

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale en “WELFARE INVESTMENT S.A.” et de modifier en conséquence l'article 1^{er} des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

“ **Art. 1^{er}** . Il existe une société anonyme sous la dénomination de “WELFARE INVESTMENT S.A.” (la “Société”), régie par les présents statuts (les “Statuts”) ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la “Loi”).”

Troisième résolution

L'Assemblée décide également de modifier les articles 5 et 19 des statuts, de sorte à ce que ces derniers se liron dorénavant comme suit:

“ **Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trois cent soixante-douze mille euros (372.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trois cent soixante-douze euros (372,- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi racheter ses propres actions.”

“ **Art. 19.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.”

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de supprimer le titre “Titre préliminaire – Définitions”.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'Assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, la Présidente a ensuite clôturé l'Assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille trente-cinq euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. GOERES, C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 octobre 2013. LAC/2013/48567. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Référence de publication: 2013158966/108.

(130194022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

3Nations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 89.083.

Extrait des résolutions prises lors l'assemblée générale extraordinaire tenue le 13 novembre 2013 à 13h30 à Luxembourg

1. L'assemblée décide de remplacer avec effet immédiat le commissaire aux comptes, la Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 968 48 et ayant son siège social à L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers;

2. L'assemblée décide de nommer la société PERSKY GmbH, société à responsabilité limitée, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B143543, ayant son siège social à L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg, en tant que nouveau commissaire aux comptes à partir de ce jour et ce pour une période de 6 ans

3. L'Assemblée prend acte qu'il ne reste qu'un seul administrateur en la personne de Monsieur Geert DIRKX;

4. L'Assemblée constate qu'il n'y a qu'un seul actionnaire et dès lors prend acte que l'administrateur restant en la personne de Monsieur Geert DIRKX devient de facto Administrateur Unique de la société et ce pour une période de 6 ans;

5. L'Assemblée prend acte de la nouvelle adresse professionnelle de l'Administrateur Unique, Monsieur Geert Dirx, avec nouvelle adresse au 31, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg et non plus 62, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Certifié sincère et conforme

3 Nations S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2013158979/26.

(130194552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

YK Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 171.632.

Les comptes annuels 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013158975/9.

(130194230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Biproperties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 19, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 174.693.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 janvier 2013

- L'assemblée Générale nomme comme administrateur: Madame Nelly BICHEL demeurant à L-5366 Munsbach, 163B, rue Principale

- L'assemblée Générale nomme comme administrateur: Monsieur Nils BICHEL avec adresse professionnelle à L-5365 Munsbach, 2 rue Gabriel Lippmann

- Les mandats des administrateurs sont valables jusqu'à révocation.

- Les administrateurs peuvent engager la société avec leur signature isolée.

Extrait sincère et conforme

BIPROPERTIES S.A.

19, Duarrefstrooss

L-9990 Weiswampach

Le mandataire

Référence de publication: 2013159127/19.

(130195947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

BG Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 115.297.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 11 novembre 2013:

Il résulte dudit procès-verbal que:

- le nombre d'administrateurs a été augmenté de 6 à 7;

- Monsieur Gian Maria Mossa, Co-General Manager de Banca Generali S.p.A., avec adresse professionnelle à Via Machiavelli 4, I-34132 Trieste, Italie a été nommé en tant que nouvel administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Pour extrait conforme

Alex SCHMITT

Mandataire

Référence de publication: 2013159126/18.

(130195092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

AV-Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 87.796.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des actionnaires, en date du 28 mai 2013:

- reconduction des mandats des administrateurs pour une période de 6 ans prenant fin à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2018;

- reconduction du mandat de l'administrateur-délégué pour une période de 6 ans prenant fin à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2018;

- reconduction du mandat du commissaire aux comptes pour une période de 6 ans prenant fin à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013157113/15.

(130192784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.

**Xasteria Capital S.à r.l., Société Anonyme,
(anc. RecyInvest S.A.).**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 142.330.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Xasteria Capital S.à r.l. (Anc. RecyInvest S.A.)

Signature

Référence de publication: 2013157652/12.

(130192570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2013.
